

Sommet du G-7 au Lac Vert

Compte rendu de la réunion du CA de juin 2007

Votre Conseil d'administration s'est réuni du 7 au 10 juin sur la rive du Lac Vert, à Montpellier, en Outaouais, dans un cadre véritablement enchanteur. Même si nous nous plaçons à qualifier cette réunion de lac-à-l'épaule, nous n'y avons pas décidé d'une prochaine campagne électorale axée sur la nationalisation de l'électricité, comme l'équipe de Jean Lesage l'avait fait en septembre 1962, pour se lancer en campagne peu après avec le célèbre slogan « Maîtres chez nous ».

Il n'en demeure pas moins que nous avons consacré une pleine journée de travail à une réflexion sur le fonctionnement actuel – façons de faire ou mode de fonctionnement, dispensation des services aux membres, dispositions statutaires régissant nos instances, Congrès, CD, CA, marge de manœuvre financière – et les perspectives d'avenir du SEESOCQ. Vous entendrez sans doute parler de certains éléments de cette réflexion lors de la prochaine réunion du Congrès, qui se tiendra probablement les 12 et 13 octobre prochain.

Francine et Ginette ont présenté un compte rendu de l'état d'avancement des travaux visant à établir une version électronique simple et fonctionnelle de notre document comparatif des conventions collectives. Ce travail important va bon train et laisse présager l'apparition d'un nouvel outil qui se révélera pour plusieurs d'une grande utilité.

Nouvelles membres

Trois nouvelles membres ont officiellement été accueillies par le CA au sein du SEESOCQ. Il s'agit de Sylvie Imbeault, secrétaire, en remplacement de Sylvie Gendron, en congé de maladie, au SE de la Haute-Côte-Nord, ainsi que de Mélanie Drew, également secrétaire, et de Justine Dauphinais Sauvé, à la recherche juridique, ces dernières étant à l'emploi du SE de Laval. Bienvenue aux nouvelles membres.

C'est bien partout pareil !

À chacune de ses réunions, le Conseil d'administration reçoit un compte rendu de l'évolution des divers programmes. Inutile de vous dire que les dossiers d'application et de négociation sont inmanquablement en tête de liste.

Comme les histoires d'horreur suscitent toujours un bon niveau d'indignation, les «oh» de surprise, les «ah» incrédules et les expressions de colère devant la mauvaise foi de certains syndicats employeurs ne manquent pas.

Dernière observation en date, devant l'immobilisme têtue des autorités du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska dans le cadre de la tentative de négociation de la convention collective du personnel, ce n'est pas l'allégeance syndicale, qu'elle soit liée à la Fédération des syndicats de l'enseignement et à la CSQ ou à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui fait la qualité et la conscience syndicale d'un syndicat employeur.

Nous osons du moins toujours croire, devant l'absurdité de certaines situations, qu'il s'agit de cas d'exception.

Rencontre de membres

Pour terminer sur une note plus légère, le CA s'est offert le grand plaisir d'accueillir quelques membres (Carole Reid et Lynda Favron, du SE des Laurentides ainsi que Claudette Massie, Line Beaudry et Diane Guèvremont, du SE de l'Outaouais) pour le souper et la soirée du samedi, dans un cadre tout à fait informel qui permet de fraterniser et d'apprendre à mieux nous connaître.

Cette expérience en était à sa deuxième année et, déjà, nous nous proposons de la répéter l'an prochain dans une autre des belles régions du Québec.

Bonnes vacances à toutes et tous. Soyez philosophes.

Prenez la vie en riant et en vous disant : « Si y mouille on pompera, si y neige on pellettera. »

Du nouveau à votre site Web

« **Nouveau sondage** » : Qui prendra le pouvoir à Québec ?

« **La chronique à Véronique** », une collaboration de Véronique Simard, de l'unité Syndicat des professionnelles et professionnelles du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM)

« **Texte cadeau à lire** », une collaboration de Pierre Castonguay, un libre-opinioniste fréquemment publié dans Le Devoir.

Nouvelles des unités

Sauf pour la Haute-Yamaska (voir le compte rendu du CA), les choses ont évolué dans quelques unités.

SPGQ

Une entente de principe est intervenue en ce qui concerne la négociation à l'unité SPGQ. Les textes en sont à l'étape de la finalisation et le tout devrait être présenté à l'assemblée générale des membres de l'unité vers la fin du mois d'août, vacances obligent tant en ce qui concerne la partie patronale que la partie syndicale.

Côte-du-Sud

Le porte-parole dans la négociation de l'unité Côte-du-Sud, M. Jean-Pierre Marier, a déposé un protocole de négociation (négociation de jour avec libération pour l'employée à temps plein) avec un échancier et la partie patronale a accepté les deux propositions.

La partie patronale a par ailleurs confirmé qu'elle acceptait notre dernière proposition en ce qui concerne la préservation d'un poste de secrétaire à temps partiel (½ journée / semaine) dont la titulaire est actuellement en congé. C'est l'avocat de la partie patronale qui rédige le projet d'entente qui sera soumis à la partie syndicale.

Une rencontre était prévue le 20 juin pour le dépôt syndical et une autre aura lieu le 26 pour le dépôt patronal. Enfin, une rencontre de négociation proprement dite est prévue au retour des vacances, soit le 16 août.

Outaouais

Une entente est intervenue au début du mois à la satisfaction des deux parties.

Message des « chouchounes »

Samedi le 9 juin, le Conseil d'administration du SEESOCQ nous recevait « Aux chalets des Beaulne », à Montpellier, où il tenait sa dernière réunion de l'année.

C'était la deuxième année que le conseil d'administration tenait en région sa réunion du mois de juin. Cette fois-ci, nos administratrices et administrateurs se tenaient à rencontrer « les chouchounes de l'Outaouais et des Laurentides » et, croyez-nous, nous avons été « chouchounées ».

Nous avons partagé un bon souper BBQ, en nous rappelant de beaux souvenirs et nous avons terminé la soirée autour d'un beau feu de camp. Quel plaisir de revoir tous ces gens dans ce beau décor et dans une atmosphère des plus chaleureuses. Nous avons eu de beaux échanges. Nous avons été très choyées. Merci à chacune et chacun de vous pour nous avoir concocté un si bon souper. Merci Ginette pour ton bon café « allongé ».

Je ne sais où ils seront l'été prochain mais ce que je peux vous dire, c'est ne manquez pas la chance d'y être lorsque votre tour viendra.

Claudette Massie

Décès du père de Marie-Paule Blais

Grâce à la collaboration de Claudette Duval, une jeune retraitée toujours seesocquienne dans l'âme, nous avons appris le décès du père de notre collègue Marie-Paule Blais, de l'unité des Hautes-Rivières, à Mont-Laurier.

Nos plus sincères condoléances à Marie-Paule.

L'histoire de la trappe à souris

M. Souris observait à travers la fente d'un mur le fermier et sa femme ouvrant un colis: « Quelle nourriture ce colis enveloppait-il ? » se demandait le rongeur. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir qu'il s'agissait d'une trappe à souris.

Il se précipita aussitôt à l'étable pour proclamer deux fois plutôt qu'une une sévère mise en garde : « Il y a une trappe à souris dans la maison. Il y a une trappe à souris dans la maison! » Le poulet *cacassa*, *picossa* à travers ses plumes avec son bec et, relevant enfin le cou, il répondit : « Souris, c'est un problème pour vous mais cela n'a aucune conséquence pour moi. Cela ne me dérange vraiment pas. »

Souris se dirigea donc vers le cochon et lui dit : « Il y a une trappe à souris dans la maison. Il y a une trappe à souris dans la maison! » Le cochon se montra sympathique mais répondit : « Je suis peiné, Souris, mais je ne peux rien faire de mieux que prier pour vous. Soyez assuré que c'est ce que je vais faire. »

Souris se rua vers la vache et lui lança son cri d'alarme : « Il y a une trappe à souris dans la maison. Il y a une trappe à souris dans la maison! » Et la vache de répondre : « Eh bien ! Souris, je suis peiné pour vous, mais cela ne me fait pas un pli sur la différence! »

C'est ainsi que Souris s'en retourna à la maison, la tête basse, découragé d'avoir à affronter seul la trappe à souris du fermier.

Dans la nuit qui suivit, un claquement sec se fit entendre dans la maison. La femme du fermier se précipita pour voir ce qui avait été attrapé. Mais, dans la noirceur, elle ne vit pas que c'était la queue d'un serpent venimeux avait été happée par la trappe à souris.

Affolé, le serpent mordit la femme du fermier qui s'empressa de la conduire à l'hôpital, mais, hélas, elle revint à la maison avec une forte fièvre. Et, puisqu'il n'y a rien de mieux qu'une bonne soupe au poulet pour soigner une forte fièvre, le fermier sortit sa machette pour apporter le principal ingrédient pour la soupe.

Mais la maladie de la femme du fermier continuait à empirer, à un point tel que tous les amis et les voisins vinrent veiller à son chevet, 24 heures sur 24. Tant et si bien que, pour les nourrir, le fermier fut contraint de saigner le cochon.

Mais la femme du fermier ne prit pas de mieux et elle finit par mourir. C'est ainsi que beaucoup de gens vinrent à ses funérailles et que le fermier dû abattre sa vache pour servir assez de viande à tout ce beau monde.

Surveillant tout ce va-et-vient par la fente du mur, Souris ressentait une profonde tristesse.

Ainsi, la prochaine fois que vous entendrez dire qu'une de vos connaissances est aux prises avec un problème qui ne vous concerne pas, souvenez-vous que lorsqu'un des nôtres est menacé, nous sommes tous en danger.

Souvenez-vous que nos vies sont comme une immense toile et que chacun d'entre nous n'en constitue qu'un seul fil mais que chaque fil est essentiel à la solidité de ce tissu. Scandez donc le « So So So solidarité » avec une ardeur syndicale renouvelée et, sachant combien elle est nécessaire à la qualité de la vie, que cette mélodie soit douce à vos oreilles.

Auteur inconnu et **Jean-Marc Cormier**